



CHAMPIONNAT DE FRANCE

PARA CROSS ADAPTÉ

21 - 22 - 23 MARS 2025



LANGUEUX - CÔTES D'ARMOR

SITE "LE GRAND PRÉ"

Infos et inscriptions : www.cdsa22.com



Soutenu par



Côtes d'Armor
le Département



Ville de
Langueux





Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Langueux

Venir à Langueux

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche(s) engagement

Demande(s) de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements



Mots d'accueil



La Fédération Française du Sport Adapté a confié au Comité Départemental des côtes d'Armor, l'organisation du Championnat de France Para Cross adapté 2025. C'est avec grand plaisir que nous allons accueillir cette compétition sur la commune de Languieux. Cet événement co organisé avec le club Trégueux Languieux athlétisme acteur majeur de l'athlétisme sur le territoire Briochin.

L'expertise conjointe du club et du comité, l'engagement de la ville de Languieux et le partage de valeurs communes favorise l'organisation de cet événement national. Au-delà d'un championnat, nous souhaitons que cet événement soit ouvert au grand public. Diverses activités seront proposées tout au long du week-end.

Donnons aux sportifs la visibilité qu'ils méritent !

Au plaisir de se retrouver le 21/22 et 23 mars prochain !

Sportivement



Adeline TURBIAULT
Présidente du COL

Mots d'accueil



Chères participantes, chers participants,

C'est avec une immense fierté que le Département des Côtes d'Armor accueille en 2025 les championnats de France de para-cross adapté. Cet événement incarne les valeurs de solidarité et d'inclusion qui sont chères à notre territoire.

En 2024, le Département a lancé une ambition forte pour le développement du para-sport sur notre territoire. Notre cap est clair : permettre à chacune et à chacun de s'épanouir dans sa pratique sportive, qu'elle soit de loisirs ou de compétition, quel que soit son niveau ou sa situation. Nous sommes donc très fiers d'être partenaire des championnats de France de para-cross adapté cette année.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un magnifique événement en terre costarmoricaine et une très belle course. Que ces moments en Côtes d'Armor soient remplis d'émotions, de joie et de performances. Ensemble, faisons de ce temps fort un nouveau chapitre de notre ambition para-sportive !

Sportivement,



Christian COAIL

Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Mots d'accueil



La Ville de Langueux est heureuse de vous accueillir, en 2025 dans le cadre du championnat de France Para-cross adapté qui se déroulera dans le magnifique parc du Grand Pré. L'inclusion des personnes en situation de handicap, qu'il soit visible ou invisible, est un engagement fort de l'équipe municipale depuis 2024 et fait l'objet d'un précieux partenariat que nous avons signé avec l'Adapei-Nouvelles 22.

Chaque jour, l'inclusion est au cœur des préoccupations municipales, dans tous les domaines d'activités... de l'enfance-jeunesse aux travaux en passant par le sport et la culture, le handicap est au cœur de chaque projet mené à Langueux. Nous encourageons la pratique sportive adaptée, tant au niveau loisir que professionnel, et incitons nos associations sportives à s'engager en ce sens.

Le handicap n'est pas une fatalité et votre participation au Championnat de France para-cross adapté en est un véritable témoignage. Vos capacités de résilience, votre persévérance sont exemplaires et doivent servir de leçons de vie à toutes et tous. Nous ne pouvons être qu'admiratifs de votre pugnacité et sommes fiers de vous accompagner, le temps d'un week-end, dans une nouvelle épreuve de performance.

Nous espérons aussi que les Langueusiens et les Langueusiennes seront nombreux à venir vous soutenir. Accueillir un événement para-sportif permet aussi de faire évoluer les regards de la population sur le handicap.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bon week-end sportif au sein de notre belle commune de Langueux !



Richard HAAS
Maire de Langueux

Bienvenue à Languieux

La Ville de Languieux est située dans la Baie de Saint-Brieuc, préfecture des Côtes-d'Armor. Le canton de Trégueux regroupe près de **25 750** habitants avec les communes de Languieux, d'Hillion et d'Yffiniac. Elle se situe au bord de la Manche.

Languieux a une superficie de **903 hectares** et compte une population totale de **7 886 habitants** (chiffres INSEE janvier 2024), soit 900 habitants au km².

Une ville à taille humaine où il fait bon vivre...



Venir à Langueux



Espace culturel du Grand Pré
26, rue de la Roche Durand
22360 LANGUEUX

En voiture

- Depuis Rennes, Prendre la RN12, direction Brest
- Sortie Langueux, zone commerciale
- Suivre les fléchages FFSA en arrivant à Langueux

En train/TGV

- Gare de Saint-Brieuc
- A 10min de Langueux

En avion

- Aéroport de Rennes, puis voiture

Comité d'organisation local

Présidente du COL

Madame Adeline TURBIAULT

Présidente du Comité Départemental du sport adapté des Côtes d'Armor

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Françoise LE ROUX
Secrétaire général	Kévin LOZACH
Commission Coordination / Logistique	Sabrina ANDRE
Commission Sportive	Kévin LOZACH
Commission Médicale	Sabrina ANDRE
Commission Restauration	Bernadette BILLAUD
Commission Partenariats / Hébergement	Loïc EYMERIT
Commission Communication	Aurélien GERARD
Commission Animation	Héloïse MARTIN
Commission Bénévolat	Noëlla LISZEWSKI
Commission Développement Durable	Sabrina ANDRE
Cadre technique national para cross adapté	Hervé DEWAELE Herve.Dewaele2@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat para cross adapté	Emilie LAISSUS Emilie.Laissus@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale para cross adapté	Frédéric DRIEU Frederic.Drieu@sportadapte.fr



COL France para Cross adapté 2025

ANDRE Sabrina

Maison départementale des sports

18, rue Pierre de Coubertin

22440 PLOUFRAGAN

02 96 76 25 32 / 07 77 84 59 24

colcfparacrossadapte22@gmail.com



Programme prévisionnel

Championnat de France Para-Cross Adapté - Langueux 2025

Vendredi 21 Mars 2025

14h00 - 18h00	Accueil des délégations	Grand Pré (salle Grand Large)
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture	Grand Pré (esplanade)
19h00 - 21h00	Repas	Grand Pré (salle Prévert)
19h45 - 20h30	Réunion des entraîneurs	Grand Pré (salle Grand Large)

Samedi 22 mars 2024

09h30 - 12h30	Épreuves	Grand Pré (parc)
11h30 - 14h00	Repas	Grand Pré (salle Prévert)
13h30 - 17h00	Épreuves	Grand Pré (parc)
19h30	Repas de gala	Grand Pré (salle Prévert)

Dimanche 23 mars 2025

09h00 - 11h00	Distribution panier repas	Grand Pré (salle Grand Large)
---------------	---------------------------	-------------------------------



Informations générales

Championnat de France Para-Cross Adapté - Langueux 2025



Retour des inscriptions au plus tard le 14 février 2025

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 21 mars 2025
Espace culturel du Grand Pré
Salle Grand Large
Rue de la roche Durand
22360 LANGUEUX**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'athlétisme (cross) en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.



Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **11h30 à 13h30 le midi et de 19h à 20h30 le soir**

Ils auront lieu à/au :

**Espace culturel du Grand Pré à 19h
Salle Prévert
20, rue de Saint-Ilan
22360 LANGUEUX**

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

**Le samedi 22 mars 2025 à partir 19h
Espace Culturel du Grand Pré
Salle Prévert
20, rue de Saint-ilan
22360 LANGUEUX**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Le dimanche 23 mars 2025 de 9h à 11h
Espace culturel du Grand Pré
Salle Grand Large
20, rue de Saint-Ilan
22360 LANGUEUX**

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para cross adapté 2025.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assurent aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

Championnat de France Para-Cross Adapté - Langueux 2025

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para-cross adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN Athlétisme

Modalités d'inscription

A compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France para cross adapté relève du règlement athlétisme FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para cross adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe de – 12 ans à Vétérans 2 (avec en option une course promotionnelle pour les -10 ans ne délivrant pas de titre de Champion de France).

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont

qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 15 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN para cross adapté FFSA en charge de la partie informatique Jean-Claude HERRY jc.herry@athle29.info doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le 14 février 2025. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Inscription:

Un système d'inscription au format électronique a été mis en place pour ce championnat. Nous vous remercions de bien vouloir privilégier ce format d'inscription.

Voici le lien sur lequel vous pouvez télécharger ce fichier d'inscription électronique:

Merci de retourner ce fichier complété avant le vendredi 14 février 2025 à cette adresse: colcfparacrossadapte2025@gmail.com

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/14wpK-ohiVQ8XOBXLrPLVuSiw9ul2DzuW/edit?usp=sharing&oid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true>

Pour toutes questions ou soucis techniques pour utiliser ce fichier, vous pouvez contacter Jean-Claude Herry au 06 89 13 11 05 avant 20h30.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription, ainsi qu'après validation des engagements sur le site internet.

Informations à remplir dans le dossier INSCRIPTIONS CF PARA CROSS ADAPTÉ 2025

- Onglet **Fiche Association**: Coordonnées association, inscriptions, repas, règlement...
- Onglet **Accompagnateurs**: Nombre, coordonnées des accompagnateurs
- Onglet **Engagements**: coordonnées des sportifs, Licence, distance..
- Onglet **Relais AB**: coordonnées des sportifs, composition des relais...

Vous devez effectuer un contrôle de vos engagements sur le lien suivant: <http://france-para-cross-2025.engagements.fr/>

Et renvoyer le fichier à télécharger "confirmation de lecture de vos engagements" aux adresses suivantes:

- colcfparacrossadapte2025@gmail.com
- jc.herry@athle29.info

Aucune modification sur place ne sera possible

La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 14 février 2025, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le juge arbitre général du championnat de France de la CSN para cross adapté, Daniel Avignon et le Cadre technique national de la discipline Hervé DEWAELE est programmée le :

Vendredi 21 mars 2025 à 19h45
Salle Grand Large
Espace du Grand Pré
22360 Langueux

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [Frédéric DRIEU](mailto:Frederic.Drieu@sportadapte.fr) à l'adresse suivante Frederic.Drieu@sportadapte.fr

Échauffement et compétition

Un espace à proximité du circuit sera réservé aux athlètes pour leur échauffement.

Équipements sportifs

Merci de prévoir 8 épingles pour attacher vos dossards. (deux dossards par sportif)

Vestiaires

Deux barnums fermés vous sont mis à disposition afin de pouvoir vous changer: un pour les hommes et un pour les femmes.

Catégories d'âge

Catégories	Année	Catégories	Année
moins de 10 ans	2015 et après	moins de 21 ans	2004-2006
moins de 12 ans	2013-2024	seniors	2003-1985
moins de 14 ans	2011-2012	Veteran 1	1984-1975
moins de 16 ans	2010-2009	Vétéran 2	1974 et avant
moins de 18 ans	2008-2007		

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Hervé DEWAELE Herve.Dewaele2@sportadapte.fr

Je soussigné(e) M./M^{me}

représentant de l'association demande dérogation pour que M./M^{me}

participe au championnat de France

para cross adapté pour le motif suivant :

Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours

Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
(merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)

Autre motif

.....
.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL France para cross adapté 2025
CDSA 22
MDS-18, rue pierre de Coubertin 22440 PLOUFRAGAN
0777845924 –colcfparacrossadapte2025@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 14 février 2025 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

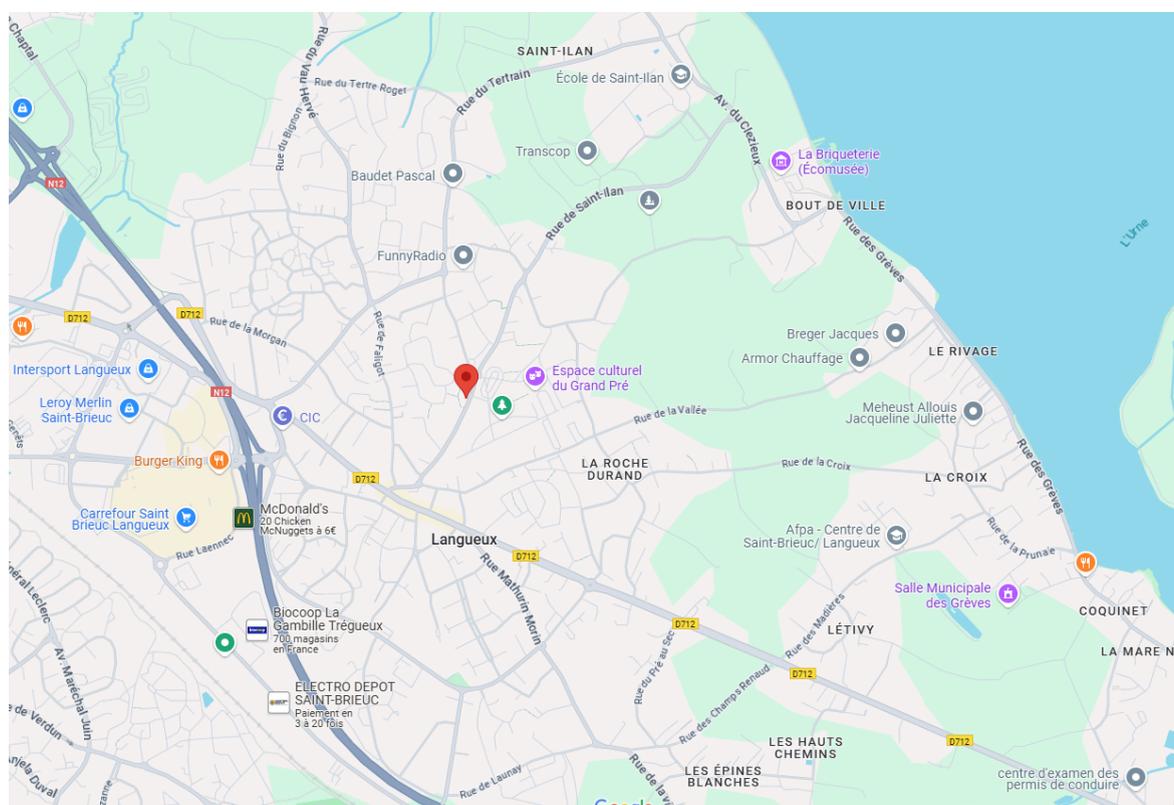


Fédération
Française
du Sport
Adapté

Plan d'accès

Espace Culturel Grand Pré

20, rue Saint Ilan 22360 LANGUEUX



Liste des hébergements

Liste des hébergements les plus proches du site du Grand Pré à Langueux

Hôtels

- **PREMIERE CLASSE*** 
 - 14, rue Alain Colas - 22950 Trégueux
 - Tél : 02.96.33.41.60
 - Mail : Istbrieuc@premiereclasse.fr
 - 72 chambres
 -  de 48€ à 58€  7, 80€

- **KYRIAD DIRECT **** 
 - 52, rue Gué Lambert - 22950 Trégueux
 - Tél: 02.96.78.17.37
 - Mail : tregueux@kyriadirect.fr
 - 49 chambres
 -  de 49 € à 90 € Studios 55 € à 110 €  11,90 €

- **B&B**** 
 - 5 & 7, rue Alain Colas - 22950 Trégueux
 - Tél : 08.92.78.80.93
 - Mail : bb_4145@hotelbb.com
 - 60 chambres
 - tarifs préférentiels 55 € >10 chambres< 20 chambres
 - 52 € > 20 chambres
 -  de 59 € à 80€  8,50 € à 10 €

- **L'ESKEMM ***** 
 - 3, avenue Pierre Mendès France - 22950 Trégueux.
 - Tél : 02.96.78.44.55
 - Mail : contact@leskemm.fr
 - 44 chambres
 -  de 79€ à 99€  Petit déjeuner 15€
 - Label Eco-responsable

- **QUICK PALACE** 
 - 2, rue Alain Colas - 22950 Trégueux
 - Tél : 02.96.52.21.10
 - Mail : saintbrieuc@quick-palace.com
 - 33 chambres
 -  de 48 € à 60 €  8€

Autres hébergements

- **Auberge de Jeunesse** 
 - Rue de la Ville Guyomard - 22000 Saint-Brieuc
 - Tél : 02.96.78.70.70
 - Mail : saint-brieuc@hifrance.org
 - 100 lits chambre 2/5 personnes
 -  de 27, 20€ à 29,30€ 6 chambres  inclus
 - **Restauration possible**
- **Centre technique de Bretagne Henri Guérin (centre multisport)**
 - 5 allée du Haut Champ 22440 Ploufragan
 - Tél : 02.96.76.05.35
 - Mail : sylvain.reminiac@ctbretagne.fr
 - 54 chambres
 - Tarifs selon la période et le nombre de personnes (2 à 300 pers)



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

